

Luxembourg, le 6 juillet 2020

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Économie et à Monsieur le Ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire :

*« La création de zones d'activités économiques nationales, spécifiques et régionales représente un levier important tant pour la diversification économique que dans le développement territorial équilibré du Luxembourg en permettant la réduction des flux routiers vers les principaux pôles d'activité du pays. »*

*Ainsi l'accord de coalition actuel prévoit la révision de la loi du 27 juillet 1993 ayant pour objet le développement et la diversification économiques et l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie afin de faciliter la mise en œuvre du Plan directeur sectoriel « zones d'activités économiques ».*

*Dans ce cadre j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Économie et à Monsieur le Ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire :*

- Quel est l'état d'avancement de la révision de la loi susmentionnée ?*
  
- Combien de nouvelles zones d'activités ont été créées pendant les cinq dernières années ?*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

*- Combien d'hectares d'espaces de coworking dans des zones d'activités y a-t-il à l'heure actuelle au Luxembourg ?*

*- En hectares, quel est le potentiel pour la création de nouveaux espaces de coworking dans les zones d'activités existantes ?*

*- Messieurs les Ministres entendent-ils favoriser la création de zones d'activités nationales et régionales dans la région frontalière ?*

*- Lors de l'aménagement de nouvelles zones d'activités nationales, Messieurs les Ministres entendent-ils encourager la création d'espaces de coworking, voire réserver une partie du terrain pour bureaux du secteur tertiaire, notamment dans les zones d'activités en région frontalière ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Carole HARTMANN  
Députée